



DURAND René-Jean
Délégué Général-Adjoint

Chargé de la Communication
L'informatique et Listings

Tél : 06 17 59 84 38

Mail : RDSFDG31@FREE.FR



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023 A PUYMAURIN Par le Comité du Souvenir Français de l'Isle en Dodon

Le Souvenir Français de l'Isle-en-Dodon, le Maire de Puymaurin et son conseil municipal, les porte-drapeaux du Souvenir Français de l'Isle-en-Dodon et de la commune de Puymaurin, ainsi que les habitants de ce village ont commémoré le 105ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Un cortège s'est formé au passage « du 19 mars » pour se rendre au carré militaire et ensuite au monument aux morts, en présence de nombreux habitants et des enfants. Au carré militaire, nous avons assisté à la levée « des couleurs »
Puis, Le Maire, ainsi que toute l'assemblée a entonné « la Marseillaise » a cappella.
Ensuite, Le Maire a fait lire à haute voix à des enfants le résumé de chaque soldat (le nom et le prénom du soldat, son âge et le régiment d'où il venait).



Le dépôt de gerbe a été fait par les enfants de la commune, puis par le Souvenir Français de l'Isle-en-Dodon et par la municipalité de Puymaurin au carré militaire.
Au cimetière, le cortège s'est reformé pour rejoindre le monument aux morts au centre du village.

Puis Monsieur Le Maire a énoncé le message transmis par Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et de Patricia Mirallés, Secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la mémoire, ensuite il a fait l'appel aux morts, en y associant tous les militaires disparus lors des O.P.E.X. Et tout récemment en août 2023 l'Adjudant-Chef Nicolas Latourte, Sergent-Chef Baptiste Gauchot et Nicolas Mazier qui ont laissé leur vie au cours de leur mission en Irak

Deux enfants ont déposé un bouquet au monument aux morts, suivi du dépôt de gerbe du Souvenir Français de l'Isle-en-Dodon, et du dépôt de gerbe de la commune de Puymaurin.

Une minute de silence a été respectée, puis la « Marseillaise » a été entonnée par l'assemblée.

Cette cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur servi par la municipalité sous la Halle.